

## Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le 13 Septembre 2015  
 à 09 heures 39  
 est né(e) <sup>(1)</sup> Nathalie Raymond Roger  
Pérolini

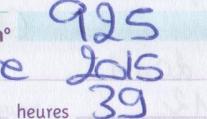
du sexe masculin à Quincy-Sous-Sénart (Essonne)  
 reconnu(e) <sup>(2)</sup>

par <sup>(3)</sup>

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

925



## Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_ heures  
 est né(e) \_\_\_\_\_

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

reconnu(e) <sup>(2)</sup>

par <sup>(3)</sup>

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
 Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
 Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
 Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.